

# Arrêté du 26 mai 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration spécial départemental de l'Aveyron

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale de l'Aveyron,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

## ARRETE :

### La formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental

#### Article 1

La formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental, institué auprès de l'inspectrice d'académie directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aveyron comprend, l'IA-DASEN ou son représentant.

#### Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée du comité social d'administration spécial départemental de l'Aveyron, les dix membres titulaires et dix membres suppléants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, suivants :

#### 1- Au titre de la Fédération Syndicale Unitaire

##### Représentants titulaires (6 sièges) :

- Mme Maryline LAUMOND
- Mme Julie BERNAT
- Mme Emilie MAFFRE
- Mme Céline PETIT
- M. Sylvain LAGARDE
- Mme Karine INDELICATO-ALAUX

##### Représentants suppléants (6 sièges) :

- Mme Anne ZANETTA
- M. Michel NARANJO
- Mme Amandine ULLA
- Mme Elsa BOUTONNET
- Mme Mauve OGET
- Mme Line BARES

#### 2 - Au titre de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes – Education

##### Représentants titulaires (4 sièges) :

- Mme Sophie HERAN
- Mme Hélène GARRIC
- M. Sébastien LE GALL
- M. Sébastien SEGUR

##### Représentants suppléants (4 sièges) :

- M. Simon BORIES
- Mme Sylvie IRLES
- M. Michel FRECHENGUES
- M. Nicolas MAURIN

#### Article 3

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Aveyron, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services départementaux.

Rodez, le 26 mai 2023.

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des  
services de l'Education nationale

Claudine LAJUS